**AVENANT N°… AU CONTRAT DE TRAVAIL PORTANT AUGMENTATION DU MINIMUM DE TRAITEMENT**

**AU 1ER MAI 2023**

**de Monsieur (*ou Madame*) …**

***Les mentions en italiques constituent des commentaires destinés à faciliter la rédaction de l’avenant. Ils doivent être supprimés de l’avenant définitif.***

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié, pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et relatif aux agents non titulaires de la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le décret n° 85-1148 du 24 octobre 1985 modifié relatif à la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat, des personnels des collectivités territoriales et des personnels des établissements publics d'hospitalisation, et notamment son article 8 ;

Vu le décret n° 2023-312 du 26 avril 2023 portant relèvement du minimum de traitement dans la fonction publique ;

Vu le contrat à durée déterminée *(ou indéterminée)* pris sur le fondement de l’article … *(à préciser : L. 332-13, L. 332-14, L. 332-8 1° à 6°, L. 332-23 1°, L. 332-23 2°, ou autres)* du code général de la fonction publique précité en date du … entre la commune … *(ou l’établissement)* et Monsieur *(ou Madame)* …, fixant sa rémunération sur la base de l’indice majoré ... *(inférieur à 361)* ;

Considérant l’augmentation à compter du 1er mai 2023 du minimum de traitement fixé par la grille régissant la rémunération de la fonction publique,

Considérant que Monsieur *(ou Madame)* ... occupe un emploi doté d'un indice inférieur à l'indice majoré 361 et qu’il *(ou elle)* doit néanmoins percevoir, à compter du 1er mai 2023, le traitement afférent à cet indice majoré correspondant à l'indice brut 397.

**Entre les soussignés,**

Monsieur *(ou Madame) …*, Maire (*ou Président*) de la commune *(ou l’établissement)* de… et dûment habilité*(e)* par délibération du conseil municipal *(ou autre assemblée)* en date du…,

D’une part,

**Et**

Monsieur *(ou Madame)* …,né(*e*) le…, domicilié(e) à …

D’autre part,

**Il a été convenu ce qui suit :**

**Article 1 :**

Le contrat initial en date du … *(ou l’article X du contrat initial en date du…)* est modifié comme suit :

A compter du 1er mai 2023, Monsieur *(ou Madame) …* est rémunéré*(e)* sur la base du minimum de traitement fixé à **l’indice brut (IB) 397 – indice majoré (IM) 361.**

**Article 2 :**

Tous les autres articles *(ou clauses)* dudit contrat n’ont subi aucune modification.

**Article 3**:

Ampliation du présent contrat sera transmise au comptable de la collectivité.

Fait en deux exemplaires

à …, le …

**L’intéressé*(e)* le Maire *(ou le Président)***